



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 8 juillet 2025 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.
Madame Myriam Landry, Adjointe administrative.

Sont absents :

Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025
4. **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2 Dépôt de la démarche de gestion des actifs
 - 6.3 Adoption d'une politique relative aux demandes de vacances et de congés
 - 6.4 Amendement de la résolution numéro 39-03-2025 - Avis d'intérêt au programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la FQM
 - 6.5 Conseil sans papier - ICO - PG solutions
 - 6.6 Paiement - Tremblay Bois - Services professionnels
 - 6.7 Sécurité civile – Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 4 – coopération intermunicipale – poste de coordonnateur de sécurité civile
 - 6.8 Demande d'aide financière - Fête de Noël pour les enfants 2025
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**
8. **RÉSEAU ROUTIER**
 - 8.1 Changement de deux ponceaux - rang St-Charles ouest
 - 8.2 Courses des Seigneurs 2025 - 17 octobre
9. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 11. URBANISME ET BÂTIMENT
 - 11.1 Nombre de permis en mai et juin 2025
 - 11.2 Mandat pour servitudes - assainissement des eaux usées
 - 11.3 Mandat pour arpenteur - quai
- 12. LOISIRS ET CULTURE
 - 12.1 Affichage du poste de coordonnateur/trice aux loisirs et à la vie communautaire
 - 12.2 Achat d'un bâtiment accessoire - presbytère
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

119-07-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

120-07-2025

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

121-07-2025

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 78 368,90 \$ (Salaires: 33 605,49 \$); (Fournisseurs: 44 763,41 \$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

122-07-2025

6.2. Dépôt de la démarche de gestion des actifs

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

ATTENDU que la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens;

ATTENDU que le Plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Municipalité et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

ATTENDU que la Démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs;

ATTENDU que le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive;

ATTENDU que la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ET RÉSOLU :

QUE

- La Municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;
- La Municipalité s'engage à transmettre, au Ministère au plus tard le 31 décembre 2026, le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier;
- Le Conseil municipal approuve le document « *Démarche de gestion des actifs municipaux en eau* » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

123-07-2025

6.3. Adoption d'une politique relative aux demandes de vacances et de congés

ATTENDU que la direction générale a présenté au conseil municipal une politique intitulée « *Politique relative aux demandes de vacances et de congés* » visant à encadrer les modalités de demande, d'approbation et de gestion des vacances annuelles, congés personnels, fériés ou sans solde;

ATTENDU que cette politique vise à assurer une planification adéquate des effectifs municipaux tout en respectant les droits des employés;

ATTENDU que la politique a été révisée et jugée conforme aux dispositions applicables de la Loi sur les normes du travail;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte la *Politique relative aux demandes de vacances et de congés* telle que présentée, et que celle-ci entre en vigueur à compter du 8 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

124-07-2025

6.4. Amendement de la résolution numéro 39-03-2025 - Avis d'intérêt au programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la FQM

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a adopté la résolution 39-03-2025 le 4 mars 2025 confirmant son intention de participer au programme Éco Énergie 360;

ATTENDU que pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard des actifs municipaux doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la signature d'une autorisation de collecte de données par la Municipalité est nécessaire dans le cadre de la réalisation de l'analyse et de la collecte des données;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets désire toujours manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE la résolution 39-03-2025 est modifiée afin qu'il y soit également résolu que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise la direction générale à:

- signer l'Autorisation de collecte de données se trouvant en annexe de la présente résolution et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet;
- effectuer toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tous les documents afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

125-07-2025

6.5. Conseil sans papier - ICO - PG solutions

ATTENDU que la Municipalité utilise la plateforme ICO – Conseil sans papier pour la gestion des documents et des séances du conseil municipal;

ATTENDU que la compagnie PG Solution a soumis une offre pour l'entretien, le soutien technique et certaines fonctionnalités supplémentaires pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2025;

ATTENDU que les coûts totaux s'élèvent à 459,16 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal approuve le contrat d'entretien et de soutien présenté par la compagnie ICO pour la plateforme Conseil sans papier, pour un montant total de 459,16 \$ plus taxes pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2025, et autorise la directrice générale à signer tout document requis à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

126-07-2025

6.6. Paiement - Tremblay Bois - Services professionnels

ATTENDU que la firme Tremblay Bois a rendu des services professionnels dans le cadre du dossier intitulé *Service Première Ligne 2025*, selon la référence interne 740911/MU;

ATTENDU que la première tranche des honoraires professionnels s'élève à 972,50 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la somme de 1 118,14 \$ à la firme Tremblay Bois, à titre de première tranche des honoraires professionnels pour les services rendus dans le cadre du dossier *Service Première Ligne 2025*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

127-07-2025

6.7. Sécurité civile – Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 4 – coopération intermunicipale – poste de coordonnateur de sécurité civile

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU que les organismes municipaux de la MRC de Bécancour désirent présenter un projet de coopération intermunicipale pour le poste de coordonnateur de sécurité civile, dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a l'intention de participer au projet de coopération intermunicipale pour le poste de coordonnateur en sécurité civile dévolu à l'ensemble des municipalités;

QUE le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme suivant la présentation et l'approbation du projet d'entente et du montage financier;

QUE le conseil nomme la MRC de Bécancour organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

QUE le conseil désigne la directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Lafond, pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

128-07-2025

6.8. Demande d'aide financière - Fête de Noël pour les enfants 2025

ATTENDU que la Municipalité désire continuer la Fête de Noël des enfants demeurant à Saint-Pierre-les-Becquets;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil recommande un montant de 3 500\$ pour cette fête de Noël;

QUE les inscriptions seront faites par l'intermédiaire du journal Le petit Romain;

QUE la dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 590 01 447 (Politique familiale - activités).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

8. RÉSEAU ROUTIER

129-07-2025

8.1. Changement de deux ponceaux - rang St-Charles ouest

ATTENDU que deux ponceaux doivent être remplacés dans le rang St-Charles Ouest;

ATTENDU que la Municipalité a obtenu une soumission d'Excavation Denis Demers inc. pour effectuer les travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité mandate Excavation Denis Demers inc. pour procéder au changement de deux ponceaux dans le rang St-Charles Ouest, selon les quantités et tarifs présentés ci-dessus, pour un montant total estimé à 8 400 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

130-07-2025

8.2. Courses des Seigneurs 2025 - 17 octobre

ATTENDU qu'une demande a été faite par l'école secondaire les Seigneuries afin que les étudiants puissent courir dans les rues de la municipalité lors des Courses des Seigneurs;

ATTENDU que les Courses des Seigneurs est un événement annuel;

ATTENDU que les Courses des Seigneurs auront lieu le 17 octobre 2025 de 12 h à 15 h 30;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les étudiants de l'école secondaire les Seigneuries ainsi que les autres participants à circuler dans les rues de la municipalité à la date mentionnée;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à monsieur David Clément, responsable de cette activité à l'école secondaire les Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels du suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1. Nombre de permis en mai et juin 2025

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 8 permis en mai et juin 2025 pour un montant total de 878 500 \$.

11.2. Mandat pour servitudes - assainissement des eaux usées

ATTENDU que la Municipalité doit procéder à l'établissement de servitudes dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU que 13 parcelles sont concernées;

ATTENDU que les services professionnels requis comprennent la préparation des documents nécessaires à l'établissement des servitudes, incluant les plans, certificats de localisation et démarches d'enregistrement;

ATTENDU que le professionnel a estimé les coûts à 4 250 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité mandate GEOLT pour procéder à l'établissement des servitudes nécessaires au projet d'assainissement des eaux usées pour un total de 4 250 \$ plus taxes, selon les conditions décrites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.3. Mandat pour arpenteur - quai

131-07-2025

132-07-2025



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la Municipalité doit procéder au renouvellement du bail concernant le quai situé sur son territoire;

ATTENDU que, pour ce faire, les services d'un arpenteur-géomètre sont requis afin de produire les documents nécessaires à la reconduction du bail auprès des autorités concernées;

ATTENDU que la Municipalité a reçu une soumission pour ce mandat au montant de 1 484,25 \$ avant taxes, soit 1 706,59 \$ toutes taxes comprises;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité mandate GEOLT pour effectuer les travaux requis dans le cadre du renouvellement du bail du quai, pour un montant total de 1 706,59 \$ taxes incluses, selon la soumission reçue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. LOISIRS ET CULTURE

133-07-2025

12.1. Affichage du poste de coordonnateur/trice aux loisirs et à la vie communautaire

ATTENDU que la Municipalité souhaite pourvoir le poste de coordonnateur(trice) aux loisirs et à la vie communautaire;

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder à l'affichage de ce poste afin d'assurer un processus d'embauche transparent et équitable;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité procède à l'affichage du poste de coordonnateur(trice) aux loisirs et à la vie communautaire;

QUE la directrice générale soit responsable de recevoir les curriculums vitae des personnes intéressées et de coordonner le processus d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

134-07-2025

12.2. Achat d'un bâtiment accessoire - presbytère

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets développe actuellement le projet d'aménagement du parc du presbytère ;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU qu'un bâtiment accessoire est requis pour l'installation de services sanitaires afin de répondre aux besoins des usagers du parc ;

ATTENDU qu'une soumission a été reçue de Grandmont Manufacture Inc. pour la fourniture d'un bâtiment préfabriqué, selon les spécifications exigées au montant de 17 995 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité procède à l'achat d'un bâtiment préfabriqué, tel que décrit dans la soumission déposée par Grandmont Manufacture Inc. dans le cadre du projet du parc du presbytère, pour un montant total de 20 689,75 \$ taxes incluses, conditionnel à la faisabilité de la livraison et à la validation des conditions de terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 17 et se termine à 19 h 21.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

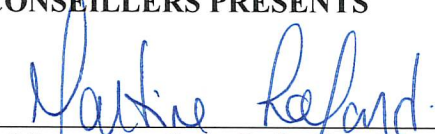
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS


M. Eric Dupont, maire


Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière

135-07-2025